

**Centre d'étude
et de coopération internationale**

**États financiers consolidés
au 31 mars 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats consolidés	5
Évolution de l'actif net consolidée	6
Flux de trésorerie consolidés	7
Situation financière consolidée	8
Notes complémentaires	9 - 17



Rapport de l'auditeur indépendant

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 2000
Tour de la Banque Nationale
600, rue De La Gauchetière Ouest
Montréal (Québec)
H3B 4L8

T 514 878-2691

Aux membres du conseil d'administration de
Centre d'étude et de coopération internationale

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de l'organisme Centre d'étude et de coopération internationale (ci-après « l'organisme »), qui comprennent l'état de la situation financière consolidée au 31 mars 2021 et les états consolidés des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle

considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L.*¹

Montréal
Le 13 juillet 2021

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A117472

Centre d'étude et de coopération internationale

Résultats consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Produits		
Apports en espèces (note 10)		
Affaires mondiales Canada – partenariat	4 763 716	7 788 333
Affaires mondiales Canada – bilatéraux et autres	15 512 686	11 580 104
Autres bailleurs de fonds	13 360 644	13 601 650
Dons	551 854	774 592
	<u>34 188 900</u>	<u>33 744 679</u>
Autres		
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	2 279 805	4 188 052
Autres produits	483 315	492 826
	<u>36 952 020</u>	<u>38 425 557</u>
Charges		
Programmes	31 134 455	30 582 776
Contributions sous forme de services rendus par des volontaires (note 4)	2 279 805	4 188 052
Développement des programmes	266 368	468 076
Administration	2 449 193	2 379 470
Collecte de fonds	318 851	377 837
Intérêts sur la dette à long terme	88 632	58 962
Amortissement des immobilisations corporelles	266 298	280 432
Amortissement des actifs incorporels	93 540	67 935
	<u>36 897 142</u>	<u>38 403 540</u>
Excédent des produits par rapport aux charges	<u>54 878</u>	<u>22 017</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés et la note 3 fournit d'autres informations sur les résultats consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Évolution de l'actif net consolidée

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

				2021	2020
	Investi en immobilisations \$	Reçu à titre de dotations (note 6) \$	Non affecté \$	Total \$	Total \$
Solde au début	4 782 465	1 049 630	1 731 816	7 563 911	7 480 589
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(356 662) (a)		411 540	54 878	22 017
Acquisition d'immobilisations corporelles	126 896		(126 896)		
Emprunt à long terme	(1 000 000)		1 000 000		
Remboursement de dette à long terme	263 733		(263 733)		
Dons reçus à titre de dotations (note 6)		10 000		10 000	11 000
Gain (perte) de change lié(e) aux éléments d'actif net reçus à titre de dotations		(62 936)		(62 936)	50 305
Solde à la fin	<u>3 816 432</u>	<u>996 694</u>	<u>2 752 727</u>	<u>7 565 853</u>	<u>7 563 911</u>

(a) Ce montant comprend l'amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels de 359 838 \$ moins l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles de 3 176 \$.

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Flux de trésorerie consolidés

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits par rapport aux charges	54 878	22 017
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations corporelles	266 298	280 432
Amortissement des actifs incorporels	93 540	67 935
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(3 176)	(3 176)
Variation nette d'éléments du fonds de roulement	<u>4 260 897</u>	<u>(6 017 836)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>4 672 437</u>	<u>(5 650 628)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles et flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(126 896)</u>	<u>(437 648)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Emprunt bancaire	(1 430 000)	1 430 000
Dons reçus à titre de dotations	10 000	11 000
Emprunts à long terme	1 000 000	
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(263 733)</u>	<u>(210 567)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(683 733)</u>	<u>1 230 433</u>
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	3 861 808	(4 857 843)
Encaisse au début	<u>5 884 931</u>	<u>10 742 774</u>
Encaisse à la fin	<u>9 746 739</u>	<u>5 884 931</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Situation financière consolidée

au 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
ACTIF		
Court terme		
Encaisse	9 746 739	5 884 931
Comptes clients et autres créances (note 5)	3 105 881	7 839 547
Avances à des partenaires	829 989	167 570
Frais payés d'avance	398 488	292 335
	<u>14 081 097</u>	<u>14 184 383</u>
Long terme		
Encaisse et dépôts à terme en fidéicommiss (note 6 (c))	749 989	812 925
Immobilisations corporelles (note 7)	6 114 400	6 253 802
Actifs incorporels (note 8)	22 347	115 887
	<u>20 967 833</u>	<u>21 366 997</u>
PASSIF		
Court terme		
Emprunt bancaire (note 9)		1 430 000
Comptes fournisseurs et charges à payer	2 075 286	2 413 275
Sommes à remettre à l'État	53 949	43 630
Apports reportés (note 10)	8 952 430	8 328 957
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an	234 074	216 608
	<u>11 315 739</u>	<u>12 432 470</u>
Long terme		
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 11)	70 918	74 094
Dette à long terme (note 12)	2 015 323	1 296 522
	<u>13 401 980</u>	<u>13 803 086</u>
ACTIF NET		
Investi en immobilisations	3 816 432	4 782 465
Reçu à titre de dotations	996 694	1 049 630
Non affecté	2 752 727	1 731 816
	<u>7 565 853</u>	<u>7 563 911</u>
	<u>20 967 833</u>	<u>21 366 997</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers consolidés.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

L'organisme est constitué en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec). Il est un organisme à but non lucratif au sens de la Loi sur l'impôt sur le revenu et il est exempté d'impôts.

L'organisme participe à des activités de développement économique, social et culturel dans les pays en développement par la formation et l'envoi de coopérateurs volontaires et d'assistants techniques, la réalisation de projets, la recherche et la publication d'ouvrages spécialisés.

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers consolidés de l'organisme sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers consolidés, la direction de l'organisme doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers consolidés et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que l'organisme pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents.

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de l'organisme sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers).

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si l'organisme détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats consolidés au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Principes de consolidation

L'organisme a choisi de présenter des états financiers consolidés et de comptabiliser les participations dans les coentreprises selon la méthode de la consolidation proportionnelle. Par conséquent, ces états financiers consolidés incluent la quote-part des éléments d'actif et de passif ainsi que de la quote-part des produits et des charges des coentreprises dans lesquelles l'organisme détient une participation.

Constatation des produits

Apports

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes de l'actif net.

De plus, l'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services lorsque la juste valeur de ces apports peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que l'organisme aurait dû se procurer autrement ces fournitures et services pour son fonctionnement régulier.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Produits de location

L'organisme constate ses produits de location selon la méthode linéaire sur la durée des contrats de location lorsque le recouvrement est raisonnablement assuré. L'excédent des loyers constatés sur les montants à recevoir en vertu des contrats de location est présenté, s'il y a lieu, à titre de loyers à recevoir à l'état de la situation financière consolidée.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires, incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif, ainsi que les placements dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des opérations étrangères

L'organisme comptabilise ses charges en suivant les pratiques comptables suivantes :

- (a) Les achats d'immobilisations corporelles engagés pour les activités d'outre-mer sont imputés comme charges de fonctionnement, à l'exception des immobilisations corporelles des directions régionales, qui sont capitalisées;
- (b) La plupart des gains et des pertes liés aux fluctuations des taux de change sont imputés aux programmes dans lesquels ils sont réalisés.

Immobilisations corporelles et actifs incorporels amortissables

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont comptabilisés au coût. Lorsque l'organisme reçoit des apports sous forme d'immobilisations corporelles ou d'actifs incorporels amortissables, le coût de ceux-ci correspond à la juste valeur à la date de l'apport plus tous les frais directement rattachés à l'acquisition des immobilisations corporelles ou des actifs incorporels amortissables, ou à une valeur symbolique si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable.

Amortissements

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels amortissables sont amortis en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire et les périodes suivantes :

	<u>Périodes</u>
Bâtiments	40 ans
Mobilier, équipement et matériel roulant	5 ans
Équipement informatique	4 ans
Site Web et logiciels	4 à 5 ans

Réduction de valeur

Lorsque les circonstances indiquent qu'une immobilisation corporelle ou un actif incorporel amortissable a subi une dépréciation, une réduction de valeur est comptabilisée pour ramener la valeur comptable nette de l'immobilisation corporelle ou de l'actif incorporel amortissable à sa juste valeur ou à son coût de remplacement, selon le cas. La réduction de valeur est alors comptabilisée à l'état des résultats consolidés et ne peut pas faire l'objet de reprises.

Avances à des partenaires

Dans le cadre des activités de développement économique, social et culturel, l'organisme travaille en collaboration avec des partenaires pour certains projets internationaux. Selon les protocoles d'entente, les sommes versées aux partenaires sont initialement comptabilisées à titre d'avances à des partenaires. Au moment de la réception des rapports financiers et des pièces justificatives correspondantes, les charges de projets sont comptabilisées à l'état des résultats consolidés.

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Conversion des devises

L'organisme considère ses bureaux comme étant des établissements intégrés œuvrant à l'international et utilise la méthode temporelle pour la conversion des opérations libellées dans une monnaie étrangère. Selon cette méthode, les éléments monétaires d'actif et de passif sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les éléments non monétaires d'actif et de passif sont convertis aux cours historiques, à l'exception de ceux comptabilisés à la juste valeur qui sont convertis au cours à la date de fin d'exercice. Les produits et les charges sont convertis au cours moyen de la période, à l'exception de l'amortissement des éléments d'actif convertis aux cours historiques qui est converti aux mêmes cours que les éléments correspondants. Les gains et les pertes de change afférents sont comptabilisés dans les résultats consolidés de l'exercice.

3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS CONSOLIDÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Autres produits		
Location	481 625	486 742
Perte (gain) de change		
Programmes	(119 127)	338 476
Administration	209 199	(140 523)

4 - CONTRIBUTIONS SOUS FORME DE SERVICES RENDUS PAR DES VOLONTAIRES

Les contributions sous forme de services rendus par des volontaires représentent la valeur de la contribution fournie par les participants aux programmes de coopération volontaire.

La contribution est établie selon un taux prédéterminé dans l'entente signée avec Affaires mondiales Canada pour le Programme de coopération volontaire. Le montant précisé dans l'entente est compris entre 200 \$ et 470 \$ par jour et par personne.

5 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Apports à recevoir – bailleurs de fonds (a)	2 975 485	7 826 736
Autres créances	189 533	287 710
Provision pour créances douteuses relatives aux apports à recevoir – bailleurs de fonds	(59 137)	(274 899)
	<u>3 105 881</u>	<u>7 839 547</u>

(a) Au 31 mars 2021, un bailleur de fonds représente 34 % des apports à recevoir (45 % au 31 mars 2020).

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

6 - ACTIF NET REÇU À TITRE DE DOTATIONS

L'actif net reçu à titre de dotations est composé des éléments suivants :

- (a) Un montant de 4 305 \$ grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Pelletier; les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant l'éducation et la formation des filles et des femmes;
- (b) Un montant de 242 400 \$ (232 400 \$ au 31 mars 2020) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources doivent être conservées en permanence dans le Fonds Jean Bouchard; les produits de placements afférents sont affectés au financement de projets visant les besoins humains fondamentaux;
- (c) Un montant de 749 989 \$ (812 925 \$ au 31 mars 2020) grevé d'affectations d'origine externe en vertu desquelles les ressources peuvent servir à consentir des prêts; les bénéficiaires des prêts sont des organisations et des associations locales rurales guatémaltèques et les prêts leur permettent de financer l'achat d'équipement et de produits agricoles. Sur recommandation du comité de crédit de la fiducie, l'organisme pourrait aussi appuyer le financement de nouvelles initiatives. Les actifs relatifs à ces sommes reçues à titre de dotations sont présentés à l'état de la situation financière consolidée dans la section de l'actif à long terme.

7 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2021		2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Terrain	869 445		869 445
Bâtiments	6 654 953	1 540 472	5 114 481
Mobilier et équipement	308 850	271 824	37 026
Équipement informatique	447 371	403 280	44 091
Matériel roulant	809 776	760 419	49 357
Améliorations locatives	70 541	70 541	
	9 160 936	3 046 536	6 114 400

8 - ACTIFS INCORPORELS

	2021		2020
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$
Site Web	150 305	128 963	21 342
Logiciels	253 893	252 888	1 005
	404 198	381 851	22 347

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

9 - EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme bénéficie d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 3 000 000 \$ qui porte intérêt au taux préférentiel de la Fédération des Caisses Desjardins plus 0,5 % (2,95 % aux 31 mars 2021 et 2020) et est garantie par une hypothèque mobilière de 3 000 000 \$ sur l'universalité des créances. L'emprunt bancaire est renégociable en juillet 2021. Un montant de 200 000 \$ est disponible pour l'émission de lettres de garantie ainsi qu'un montant de 200 000 \$ pour des contrats de change qui ne sont pas utilisés au 31 mars 2021.

En vertu de la convention de crédit, l'organisme doit respecter certaines clauses restrictives.

10 - APPORTS REPORTÉS

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	<u>8 328 957</u>	<u>10 718 023</u>
Montants encaissés au cours de l'exercice	39 663 624	27 546 921
Apports à recevoir au début	(7 826 736)	(4 018 044)
	<u>31 836 888</u>	<u>23 528 877</u>
Montants constatés à titre de produits de l'exercice	34 188 900	33 744 679
Apports à recevoir à la fin	(2 975 485)	(7 826 736)
	<u>31 213 415</u>	<u>25 917 943</u>
Solde à la fin	<u>8 952 430</u>	<u>8 328 957</u>

11 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations corporelles. Ils sont amortis selon les mêmes méthodes et les mêmes périodes que les immobilisations corporelles correspondantes. Les variations de l'exercice sont les suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Solde au début	74 094	77 270
Amortissement	3 176	3 176
Solde à la fin	<u>70 918</u>	<u>74 094</u>

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

12 - DETTE À LONG TERME

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 4 179 361 \$, remboursable par versements mensuels de 6 297 \$, incluant des intérêts de 3,15 %, échéant en janvier 2024	937 165	968 962
Emprunt, d'un montant maximal autorisé de 1 121 250 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 4 179 361 \$, remboursable par versements mensuels de 3 893 \$ plus les intérêts de 3,15 %, échéant en janvier 2024	272 526	306 475
Emprunt, d'un montant maximal autorisé de 1 510 000 \$, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 4 179 361 \$, remboursable par versements mensuels de 7 142 \$, incluant des intérêts de 3,49 %, échéant en avril 2022	952 522	
Emprunt, garanti par une hypothèque immobilière sur un bâtiment d'une valeur comptable nette de 935 120 \$, remboursable par versements mensuels de 9 783 \$, incluant des intérêts de 2,75 %, échéant en septembre 2021	87 184	199 549
Emprunt, taux d'intérêt de 3,90 %		38 144
	2 249 397	1 513 130
Tranche échéant à moins de un an	234 074	216 608
	2 015 323	1 296 522

Les remboursements estimatifs en capital à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants :

	<u>\$</u>
2022	234 074
2023	993 982
2024	1 021 341
	<u>2 249 397</u>

13 - RÉGIME DE RETRAITE

L'organisme participe à un régime de retraite à cotisations déterminées destiné aux employés. Il y contribue à parts égales avec les employés. La contribution de l'organisme est cependant limitée à 5 % des salaires bruts des employés. Les cotisations versées ainsi que la charge de l'exercice s'élèvent à 264 114 \$ (269 337 \$ en 2020).

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

14 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

L'organisme est exposé au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée. L'organisme a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les comptes clients et autres créances et les avances à des partenaires, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour l'organisme.

Risque de marché

Les instruments financiers de l'organisme l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de change et au risque de taux d'intérêt, lesquels découlent à la fois des activités de fonctionnement, d'investissement et de financement.

Risque de change

L'organisme réalise plusieurs de ses transactions en devises et est donc exposé aux fluctuations de celles-ci.

Aux 31 mars 2021 et 2020, l'organisme est exposé au risque de change en raison de l'encaisse, des comptes clients et autres créances, des avances à des partenaires, de l'encaisse et du dépôt à terme en fidéicommiss, ainsi que des comptes fournisseurs et charges à payer libellés dans les devises suivantes :

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Encaisse		
Dollars américains	2 695 714	1 404 362
Francs CFA	1 144 546	1 417 655
Gourdes haïtiennes	715 092	840 257
Francs guinéens	817 495	1 582 728
Autres devises	373 233	468 499
Comptes clients et autres créances		
Dollars américains	873 936	1 293 246
Francs CFA	25 151	337 271
Gourdes haïtiennes	1 722 103	2 049 287
Autres devises	220 780	400 289
Avances à des partenaires		
Dollars américains	290 847	
Francs CFA	117 598	32 270
Gourdes haïtiennes	365 298	52 083
Francs guinéens	31 174	73 986
Autres devises	25 832	9 231
Encaisse et dépôt à terme en fidéicommiss		
Autres devises	749 989	812 925

Centre d'étude et de coopération internationale

Notes complémentaires

au 31 mars 2021

14 - RISQUES FINANCIERS (suite)

	<u>2021</u>	<u>2020</u>
	\$	\$
Comptes fournisseurs et charges à payer		
Dollars américains	140 089	146 729
Francs CFA	68 176	258 370
Gourdes haïtiennes	745 380	737 596
Autres devises	33 792	65 557

Risque de taux d'intérêt

L'organisme est exposé au risque de taux d'intérêt relativement aux passifs financiers portant intérêt à taux fixe et variable.

La dette à long terme porte intérêt à taux fixe et expose donc l'organisme au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

L'emprunt bancaire porte intérêt à taux variable et expose donc l'organisme à un risque de flux de trésorerie découlant des variations des taux d'intérêt.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de l'organisme est le risque qu'il éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. L'organisme est donc exposé au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés à l'état de la situation financière consolidée.

15 - ENGAGEMENTS

L'organisme s'est engagé, en vertu de contrats de location échéant jusqu'en juin 2024, à verser une somme de 49 085 \$ pour de l'équipement de bureau. Les paiements minimums exigibles pour les prochains exercices s'élèvent à 15 820 \$ en 2022, 2023 et 2024 et à 1 625 \$ en 2025.

16 - ÉVENTUALITÉS

L'organisme a signé des ententes d'association avec d'autres organisations pour la réalisation de projets. Pour les bailleurs de fonds, ces ententes rendent l'organisme responsable de manière conjointe et solidaire de la réalisation de ces projets avec ces autres organisations. Au 31 mars 2021, les ententes signées totalisent 155 809 464 \$ (299 457 221 \$ au 31 mars 2020) et viennent à échéance jusqu'en mai 2025. La direction est toutefois d'avis qu'il n'y a pas de risque important, car toute association pour la réalisation d'un projet fait l'objet d'un contrat entre les organisations, dans lequel sont précisées clairement les responsabilités financières respectives des associés.